

La Justice fait officiellement entrer le mot « souchien » dans la langue française

Deux informations pour commencer, qui rappelleront aux lecteurs de Riposte Laïque des articles récents, de ma plume : mon vieux camarade Xavier Emmanuelli s'est éloigné des Verts quelques semaines à peine après les avoir ralliés. Dans un domaine fort différent, le Président du Racing Club de Toulon a été suspendu jusqu'en Juin par les instances dirigeantes de la Fédération Française de Rugby.

On en pensera ce que l'on voudra.

L'actualité juridique chasse déjà celles-là ; tout va à la vitesse de la lumière. Pour preuve, deux décisions de justice qu'il me semble intéressant de rapprocher. La première confirme que les Français dont les ancêtres ont eu la déplorable idée de naître entre Atlantique et frontières de l'est (et aussi dans les îles et territoires attachés depuis quelques siècles à la mère-patrie) peuvent et doivent désormais se considérer comme officiellement souchiens, le terme ne devant pas manquer d'entrer un jour prochain dans le dictionnaire via l'Académie. La seconde sanction condamne Madame Marie Laforêt pour avoir prévenu les candidates à l'époussetage de ses meubles que la présence chez elle d'un chihuahua pourrait heurter la sensibilité religieuse des porteuses de voile intéressées par le poste.

D'aucuns, peu concernés par ce qui transite sous les mots, s'amuseront de ces aventures à vrai dire assez loufoques dont un auteur rompu aux textes brefs (le genre Maupassant) tirerait de savoureuses nouvelles. Le problème étant qu'il ne

s'agit pas là, hélas, de littérature.

Loin de moi l'idée de retiociner sur les décisions de la Justice. Comme dit mon livreur de pizzas, respect! En revanche, il m'est permis de réfléchir sur la jurisprudence ainsi ouverte par des affaires certes différentes mais concordant, au jour près, pour installer en France une nouvelle donne civile.

Le cas « Chihuahua » peut être traité rapidement. Il intéressera quelques dizaines de douairières rendues désormais prudentes sur le choix des mots dans les offres d'emploi qu'elles seront amenées à faire. En revanche, l'irruption du mot « souchien » désignant quelques dizaines de millions d'hommes et de femmes dans le langage courant, est d'une toute autre dimension.

C'est que, voyez-vous, il nous est aujourd'hui imposé de n'entendre à l'avenir dans ce mot qu'une simple banalisation, pratique, d'une origine commune enracinée dans les siècles et ainsi résumée de façon je dois dire fort habile. Nous sommes instamment priés de croire qu'il ne s'agit là que d'un raccourci sémantique, d'un néologisme permettant candidement aux gens de se reconnaître entre eux. Ceci afin d'éviter d'encourir les foudres de la jurisprudence évoquée plus haut. Car ne nous y trompons pas : la moindre tentative d'infléchir ce jugement sera immédiatement la cible d'une meute autrement plus féroce que le joli petit clébard de Madame Laforêt. Vouloir échapper à la tentation de se dire ainsi stigmatisés, voire transmutés en « sous-chiens », nous sera dans l'instant signifié comme synonyme de procès perdu. Avis à tous ceux qui comprennent autre chose de ce qu'ils sont instamment priés d'entendre.

Souchiens nous sommes et souchiens nous devons, par la voix de la Justice française, nous persuader d'être. Et c'est là que, peut-être, apparaît quelque chose d'intéressant. En effet, l'affaire ne touche pour le moment qu'un nombre

vraisemblablement assez réduit de gens. Dans son souci de désinformer en paix, la caste médiatique « grand public » ne s'est évidemment pas étendue sur les attendus de ce jugement. Alors, il se pourrait bien que la diffusion horizontale de cet enrichissement juridiquement légalisé de notre vocabulaire finisse par toucher un nombre suffisant de citoyens pour que l'animal assoupi soit tiré de sa longue, très longue sieste. Et que, voyant comment on le traite, réalisant que derrière les mots en apparence innocents, il est toujours possible d'en ressentir d'autres infiniment plus blessants, il prenne conscience de l'humiliation qu'il subit.

C'est tout le mal que je souhaite à mes frères souchiens.

Alain Dubos